

11 février 2020



Votre voix compte

INTIMIDATION • CONSULTATION PUBLIQUE

Rédaction

Sous-ministériat des politiques – Familles et enfance, ministère de la Famille

Sous-ministériat des services à la clientèle et des relations avec les partenaires – Familles et enfance, ministère de la Famille

Direction des relations avec les Autochtones - Secrétariat aux affaires autochtones

Conception et réalisation infographique

Direction des communications, ministère de la Famille

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/pour-nous-joindre/

Consultation Web du document

Ce document est disponible dans le site du ministère de la Famille

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/forum-autres-consultations/Pages/consultation-publique.aspx

Table des matières

Message du premier ministre du Québec	4
Message du ministre de la Famille	5
Message de la ministre responsable des Affaires autochtones	5
Message de l'adjointe parlementaire du ministre de la Famille	6
Messages des députées de l'opposition	7
Programme	8
Rappel des faits	9
Objectifs de la journée de réflexion	10
Mise en contexte.....	11
THÈME 1	
Comment prévenir l'intimidation et la cyberintimidation?	13
THÈME 2	
Comment intervenir?	14
THÈME 3	
Comment soutenir les actions et améliorer les connaissances?	15
Renseignements pratiques	17
Plan	18
Lieux d'hébergement à proximité.....	19
Liens utiles	19

Message du premier ministre du Québec



Au cours des dernières années, des actions concrètes ont été réalisées pour lutter contre l'intimidation au Québec. Plusieurs mesures ont été mises en place pour prévenir et diminuer ces comportements inacceptables. Ces actions nous ont fait progresser, mais nous avons encore du chemin à parcourir et plusieurs défis à relever, d'où la nécessité d'actualiser notre approche.

Nous devons sensibiliser davantage la population à l'importance d'adopter des attitudes et des rapports civiques, inclusifs, égalitaires et ouverts à la différence. Nous devons changer nos comportements au quotidien pour mieux vivre ensemble, dans le respect mutuel. Nous devons poursuivre les actions en cours et aller encore plus loin, avec vous.

C'est pourquoi votre participation à cette journée de réflexion consacrée aux communautés autochtones est très importante pour moi, mais aussi pour toutes les Québécoises et tous les Québécois. Grâce à votre implication, qui s'ajoute à celle de milliers de personnes et d'organismes à travers le Québec, nous ferons en sorte que nos différents milieux de vie soient toujours plus sains et exempts de toute forme d'intimidation. Nous ferons en sorte de ne plus jamais laisser tomber une personne victime d'intimidation.

François Legault

Message du ministre de la Famille



C'est avec fierté que j'ai accepté la responsabilité de la lutte contre l'intimidation, car il s'agit d'un dossier d'une grande importance pour le Québec. Comme il transcende les idéaux politiques, tous les représentants de l'Assemblée nationale s'y sont associés. Cette collaboration contribue à mobiliser la population dans toutes les régions, en faveur d'un Québec toujours plus inclusif et respectueux pour les citoyennes et les citoyens de tous âges.

Malgré les différents gestes posés jusqu'à maintenant, le phénomène de l'intimidation est toujours présent dans notre société. Nous sommes d'ailleurs très préoccupés par les enjeux sociaux liés à l'intimidation et

à la cyberintimidation. Il importe que, collectivement, nous trouvions des solutions pour mieux lutter contre l'intimidation.

Aujourd'hui, vous aurez l'occasion d'échanger sur ces sujets et de proposer des pistes de solution qui répondent à vos besoins. Ensemble, vous identifierez des initiatives à mettre en œuvre à court et à moyen termes pour mieux prévenir l'intimidation et la cyberintimidation. Je suis confiant que les pistes d'amélioration des interventions actuelles auprès des victimes, des témoins et des auteurs d'actes d'intimidation et de cyberintimidation que vous proposerez nous permettront de bonifier nos actions dans le futur.

Je suis convaincu que cette journée sera des plus fructueuses. Je vous remercie de votre apport précieux et je vous souhaite de très bons échanges!

Mathieu Lacombe

Message de la ministre responsable des Affaires autochtones



Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette journée au cours de laquelle nous examinerons ensemble les enjeux liés à l'intimidation dans le contexte propre aux Premières Nations et aux Inuits. Plusieurs d'entre vous ont franchi de longues distances pour prendre part à ces échanges. Nous vous en remercions.

Le phénomène de l'intimidation est complexe et il peut prendre une multitude de formes. Nul n'est à l'abri de ses atteintes douloureuses. Pour se défaire du cycle destructeur de l'intimidation, il faut s'ouvrir à l'autre, faire preuve de compassion, respecter les différences et vouloir le bien de tout un chacun.

Votre contribution à ces réflexions est précieuse, irremplaçable. C'est pourquoi nous voulons que vous nous parliez de vos réalités ainsi que des pistes de solution qui pourraient contribuer à mettre un frein à ce problème.

Je nous souhaite donc des échanges fructueux, qui sauront nous aider à agir rapidement et efficacement contre les effets déplorables de l'intimidation.

Sylvie D'Amours

Message de l'adjointe parlementaire du ministre de la Famille



C'est un grand plaisir pour moi d'unir mes forces à celles de mes collègues de l'Assemblée nationale ainsi que des différents acteurs de notre société dans la lutte contre l'intimidation au Québec. Nous entendons poursuivre tous nos efforts en ce sens. Dans ce contexte, une vaste démarche de consultation publique a été amorcée, à l'automne dernier, sur les enjeux actuels en matière de lutte contre l'intimidation. Nous voulons prendre le pouls de la population dans son ensemble, tout en accordant une attention particulière au point de vue des jeunes.

Outre une consultation en ligne, nous avons rencontré des jeunes et des organismes qui sont concernés par la lutte contre l'intimidation. La journée de réflexion d'aujourd'hui vient compléter cet exercice d'identification des préoccupations, qui nous permettra ensuite de dégager des pistes d'action.

Merci encore de votre participation à cette autre étape charnière de la consultation publique!

Stéphanie Lachance

Messages des députées de l'opposition



OPPOSITION OFFICIELLE

Trop longtemps tolérée, l'intimidation n'est maintenant plus acceptée. Ces gestes, lourds de conséquences, n'ont plus leur place dans la société.

Que ce soit dans le monde réel ou virtuel, dans les écoles, dans

les milieux de travail ou auprès de nos aînés, nous avons le droit d'évoluer dans un environnement sain, exempt de toute forme d'intimidation.

Ensemble, nous avons élaboré un premier plan d'action en 2015. Cinq ans plus tard, nous sommes tous réunis pour en faire un autre. Voilà un exemple éloquent de l'importance que nous accordons à combattre ce fléau.

Merci à vous tous de participer à cette journée de consultation, car ensemble, nous sommes plus forts que l'intimidation.

Francine Charbonneau
Députée des Mille-Îles



DEUXIÈME OPPOSITION

L'intimidation est présente dans tous les milieux. Dans les cours d'école comme dans les milieux de travail, en ligne ou hors ligne, tout le monde est concerné, ne serait-ce que comme témoin.

La bonne nouvelle, c'est qu'on fait aussi tous et toutes partie de la solution, et j'ai la conviction qu'on peut identifier ensemble des stratégies innovantes pour que chaque personne puisse vivre dans un milieu de vie respectueux.

Merci de participer en grand nombre à cette consultation nationale!

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke



TROISIÈME OPPOSITION

Notre société est de plus en plus consciente des graves effets de l'intimidation et de l'urgence de travailler à contrer ce phénomène. C'est en effet une triste réalité avec laquelle doivent composer chaque jour d'abord et avant tout beaucoup

trop de jeunes ainsi que de nombreuses personnes vivant avec une différence de même que les aînés. Il faut travailler tous ensemble pour prévenir et combattre ce grave phénomène de même que la cyberintimidation qui fait aussi des ravages, afin que tous les Québécois et toutes les Québécoises puissent s'épanouir et vivre en paix et en sécurité.

Véronique Hivon
Députée de Joliette

Programme

8 h **ACCUEIL ET INSCRIPTION**

8 h 30 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**
– Cérémonie d'ouverture
– Allocutions d'ouverture

9 h 30 **THÈME 1**
Comment prévenir l'intimidation et la cyberintimidation ?
– Pistes de réflexion
– Atelier

10 h 30 **PAUSE**

10 h 45 **THÈME 1** (suite)
– Période d'échanges

11 h 40 **THÈME 2**
Comment intervenir ?
– Pistes de réflexion
– Atelier

12 h 30 **DÎNER**

13 h 30 **THÈME 2**
– Période d'échanges

14 h 25 **THÈME 3**
Comment soutenir les actions et améliorer les connaissances ?
– Pistes de réflexion
– Atelier

15 h 15 **PAUSE**

15 h 30 **THÈME 3**
– Période d'échanges

16 h 25 **MOTS DE CLÔTURE**

16 h 35 **CÉRÉMONIE DE FERMETURE**

Rappel des faits

Le 18 novembre 2015, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée* (Plan d'action).

Ce Plan d'action est le fruit d'une démarche participative non partisane et d'une consultation qui a réuni des membres de chaque parti politique représenté à l'Assemblée nationale.

Il est également le résultat d'une journée de réflexion tenue le 24 avril 2015 sur la lutte contre l'intimidation en milieu autochtone. Les quinze organisations autochtones qui ont participé à cette journée avaient alors échangé sur les différentes formes d'intimidation et leurs causes possibles ainsi que sur l'identification de pistes d'action en matière de prévention, d'intervention et de soutien.

Le Plan d'action en est à sa dernière année de réalisation après avoir été reconduit en 2018-2019 et 2019-2020.

Il ressort du bilan du Plan d'action que 92 % des mesures ont été réalisées en date du 1^{er} mars 2019.

Les différentes pistes de prévention, d'intervention et de soutien identifiées au terme de ces échanges ont permis d'intégrer au Plan d'action la mise en œuvre de plusieurs initiatives structurantes pour les différentes communautés et organisations autochtones :

- Présentation d'une conférence liée aux Grandes rencontres et portant sur *L'importance de relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant*, dans le cadre de la 3^e édition du Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples (qui a eu lieu du 10 au 12 octobre 2017 à Québec);
- Partage des connaissances et des expériences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur avec les commissions scolaires crie et Kativik et les organisations autochtones qui offrent des services en éducation;
- Mise en place d'un programme destiné à soutenir financièrement des initiatives visant l'adaptation aux réalités des Premières Nations et des Inuits, selon les besoins, d'outils de prévention, d'intervention ou de soutien en matière d'intimidation;
- Poursuite du soutien offert aux écoles en milieux autochtones afin de mettre en œuvre des projets pour favoriser un climat scolaire positif et bienveillant.

Au cours des dernières années, parallèlement à la mise en œuvre du Plan d'action, deux commissions d'enquête ont permis d'identifier et de documenter différents enjeux auxquels font face les Premières Nations et les Inuits concernant le racisme et la discrimination : la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (commission Viens) ainsi que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ces commissions d'enquête ont contribué à mettre en lumière plusieurs aspects relatifs aux questions de prévention de l'intimidation et de lutte contre l'intimidation. Les travaux de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ont aussi permis de souligner l'urgence d'entamer un processus de réconciliation entre nations au Canada.

Objectifs de la journée de réflexion

Dans un contexte où le civisme, les comportements respectueux et les relations saines sont à la base du mieux vivre ensemble de notre société, le gouvernement du Québec, en collaboration avec ses partenaires, souhaite poursuivre les efforts consentis pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation. La participation des partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec est aussi sollicitée, afin que tous les élus provinciaux soient concernés par les suites données aux travaux.

Pour compléter la consultation générale lancée auprès de la population au mois d'octobre 2019, le gouvernement du Québec désire mener une démarche particulière auprès des Premières Nations et des Inuits en vue d'identifier les enjeux et les besoins du milieu concernant l'intimidation et la cyberintimidation et de développer des réponses concrètes, culturellement sécurisantes, pertinentes et durables.

Plus particulièrement, la journée vise à :

- Discuter des différents enjeux concernant l'intimidation et la cyberintimidation en milieux autochtones, dans le but de cibler des initiatives liées spécifiquement aux réalités des Premières Nations et des Inuits;
- Identifier les initiatives à mettre en œuvre à court et à moyen termes pour mieux prévenir l'intimidation et la cyberintimidation;
- Proposer des pistes d'amélioration des interventions auprès des victimes, des témoins et des auteurs d'actes d'intimidation et de cyberintimidation;
- Poursuivre la mobilisation pour créer une société, des communautés et des milieux bienveillants, exempts de racisme, de discrimination et ouverts aux différences;
- Contribuer, par la lutte contre l'intimidation, au processus de réconciliation entre les nations au Québec.

Les mesures qui émaneront de cette démarche seront intégrées au Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022¹. Les mesures élaborées au terme de la consultation auprès de l'ensemble de la population seront, quant à elles, incluses dans le prochain plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et s'adresseront à l'ensemble de la population.

¹ En juin 2017, le gouvernement du Québec lançait le Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022, sous la coordination du Secrétariat aux affaires autochtones. Son objectif est de consolider les efforts gouvernementaux, mais également de renouveler l'action gouvernementale en la matière et d'en assurer la cohérence.

Mise en contexte^{2,3}

L'intimidation est une problématique sociale importante présente aussi chez les Premières Nations et les Inuits. Elle peut se manifester notamment en milieu scolaire, au sein des familles et des communautés ou hors des communautés. Dans ce dernier cas, l'intimidation prend le plus souvent la forme de comportements discriminatoires à l'endroit des Autochtones.

À l'instar de ce qui est observé dans la population non autochtone, le problème de l'intimidation est particulièrement présent chez les jeunes d'âge scolaire. Quelques études canadiennes réalisées en milieu scolaire, à l'intérieur des communautés ou à l'extérieur de celles-ci, indiquent que les jeunes autochtones sont plus à risque que les jeunes non autochtones d'être victimes d'intimidation ou d'être impliqués dans des situations d'intimidation. Certaines études confirment de plus que les enfants autochtones seraient également victimes d'intimidation fondée sur l'origine ethnique.

La violence chez les jeunes découle souvent du fait qu'ils sont exposés tôt à des comportements violents, et cela, dans des situations où ils ont peu d'emprise. Or, il est reconnu que le soutien parental et social agit favorablement dans la façon dont les jeunes autochtones envisagent l'intimidation, allant jusqu'à prévenir leur participation à des actes d'intimidation.

Quant aux aînés autochtones, le contexte historique qui leur est propre et les conditions difficiles dans lesquelles plusieurs vivent (par exemple le manque de logements et d'infrastructures d'accueil) les rendraient plus vulnérables à des situations d'intimidation en milieu familial. En effet, ces éléments peuvent provoquer une perte de repères, une détresse ou une hausse des tensions familiales qui se traduisent parfois par des actes d'intimidation ou d'autres comportements violents.

L'intimidation, qu'elle soit physique, verbale, sociale, matérielle ou virtuelle, qu'elle se manifeste ou non envers des pairs, porte atteinte à l'intégrité des personnes et peut entraîner de lourdes conséquences sur la santé des individus, des familles et des communautés.

En plus des conséquences sur le bien-être des individus et sur les rapports sociaux qu'ils entretiennent, l'intimidation vécue par les Autochtones a des effets négatifs sur la confiance qu'ils ont à l'égard des différentes institutions (établissements d'enseignement, de santé, ministères et organismes). Cette perte de confiance peut entraîner à son tour des répercussions sur l'état de santé et le développement social et économique des individus et des collectivités.

Différentes mesures visant à prévenir l'intimidation, à promouvoir des comportements empreints de civisme, de courtoisie et de bienveillance, à agir sur certains facteurs pouvant être associés à l'intimidation et à soutenir l'engagement des communautés dans la lutte contre cette problématique ont déjà été mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée*.

À titre d'exemple, les projets *Shutshenimitishu (Il se fait confiance)* du Centre d'amitié autochtone de Québec inc. et *Together Against Bullying – Protecting and Strengthening Our Children* du Kanasatake Health Center inc. ont été réalisés dans le cadre du Programme de soutien financier *Ensemble contre l'intimidation*. Depuis 2016, ce programme, qui s'adresse à tous les organismes à but non lucratif dont les organismes autochtones, soutient financièrement des projets pouvant contribuer, de diverses manières, à prévenir et à contrer les actes d'intimidation ainsi qu'à améliorer le soutien aux personnes victimes, aux témoins, aux proches et aux auteurs d'actes d'intimidation.

Viennent s'ajouter les projets développés par l'École secondaire Otapi, située à Manawan, et l'École Jaanimmarik, située à Kuujuaq. Ces deux écoles ont été finalistes dans la catégorie Milieu scolaire, respectivement pour l'édition 2016 et l'édition 2017 du prix *Ensemble contre l'intimidation*. Créé en 2015, ce prix rend hommage aux personnes, aux organisations ainsi qu'aux écoles et commissions scolaires qui, grâce à leurs gestes et à leur engagement, contribuent à prévenir l'intimidation et à lutter contre celle-ci.

De plus, un nouvel outil pour mieux aborder le sujet de l'intimidation dans les médias a été mis en ligne le 26 mars 2019 par l'Institut national de santé publique, en partenariat avec le ministère de la Famille (Ministère). Un des volets de cette trousse média traite spécifiquement de l'intimidation vécue par les Autochtones.

2 Trousse média sur l'intimidation (www.inspq.qc.ca/intimidation/autochtones)

3 SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Synthèse de la journée de réflexion sur la lutte contre l'intimidation* (24 avril 2015). *Démarche de consultation auprès des Autochtones* [En ligne]. 2015. Disponible au www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Synthese-int-autochtone_FR.pdf

ATELIER S

Pour chacun des thèmes qui seront abordés durant la journée,
des pistes sont proposées pour amorcer la réflexion.

Renseignements pratiques

Lieu de la consultation

Hôtel Château Laurier
Salle De la Colline
1220, place George-V Ouest
Québec (Québec) G1R 5B8

Secrétariat

418 643-3166, poste 2262
intimidation@mfa.gouv.qc.ca

Déroulement

La consultation s'effectuera sous forme d'ateliers de travail. Pour chacun des thèmes abordés, les participants seront invités à échanger avec d'autres partenaires. Une fois la période d'échanges terminée, les grands constats seront partagés.

Accueil et inscription

Au 1^{er} étage, à proximité de la salle De la Colline.

Traduction simultanée

Un service de traduction simultanée sera disponible (français et anglais).

Réseau sans fil

Un accès sans fil à Internet sera disponible pour la journée. Voici les consignes d'accès au réseau :

Réseau : Georges-V
Code : Fevrier2020

Repas

Un dîner sera offert sur place.

Stationnement

Un stationnement payant est disponible sur place.

Vestiaire

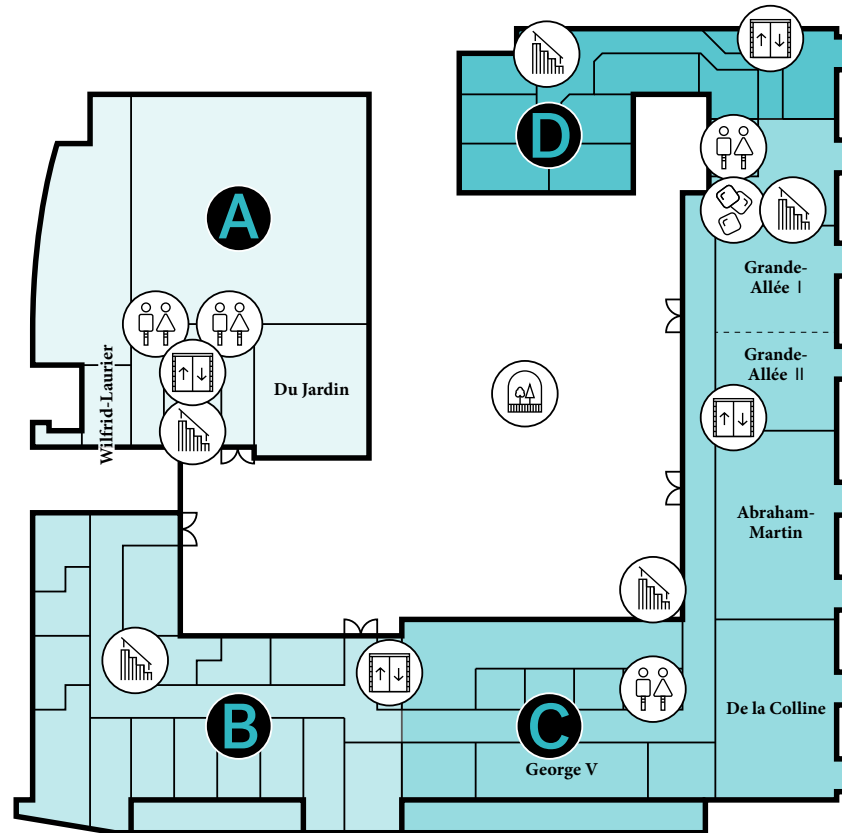
Des vestiaires roulants seront disponibles dans la salle.

Besoins particuliers

Pour nous permettre de bien vous accueillir, nous aimerions que vous nous fassiez part de vos besoins particuliers, notamment sur le plan alimentaire ou en matière d'accessibilité, en communiquant avec le secrétariat.

Plan

Niveau 1



Ascenseur



Cour intérieure



Escaliers



Machine à glace



Toilettes

Lieux d'hébergement à proximité

Hôtel Château Laurier

1220, place George-V Ouest
Québec (Québec) G1R 5B8

Pour réservation:

hotelchateaulaurier.com

1 800 463-4453

Delta Québec

690, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5A8

Pour réservation:

marriott.fr

1 888 884-7777

Palace Royal

775, avenue Honoré-Mercier
Québec (Québec) G1R 6A5

Pour réservation:

hotelsjaro.com

1 800 567-5276

Hôtel Le Concorde

1225, cours du Général-De Montcalm
Québec (Québec) G1R 4W6

Pour réservation:

hotelleconcordequebec.com

1 800 463-5256

Prendre note que les participants sont responsables de réserver leur hébergement.

Le remboursement des frais d'hébergement et de déplacement sera effectué conformément aux directives en vigueur au gouvernement du Québec. Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat.

Secrétariat

418 643-3166, poste 2262

intimidation@mfa.gouv.qc.ca

Liens utiles

[Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018](#)

[Bilan final du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018](#)

[Guide pour accompagner les organisations dans leurs actions visant à prévenir et à contrer l'intimidation](#)

[Formation en ligne](#)

[Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics](#)

[Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#)

[Synthèse de la journée de réflexion sur la lutte contre l'intimidation \(24 avril 2015\) Démarche de consultation auprès des Autochtones](#)

Famille
Québec 